

N/REF : 3/12/2024 15H31 C:000053 I:00098
V/REF : AC/C07142
V/Email reçu le Mardi 03/12/2024 a 15H31

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. JPR

IMMEUBLE : JACQUES PREVERT -JPR
3 a 9 RUE HENRI SELLIER
35136 ST JACQUES DE LA LANDE

Rennes, le

09 Décembre 2024

Référence Marché: 020009-PBS-001-Lot 7 Bréquigny

LOCALISATION : ALLEE 5 SELLIER - MME SARR 06 52 78 12 45 / 09 51 05 37 94
LOGEMENT N° 019742, PORTE N°9742, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 3

MOTIF : PVC ÉVACUATION CHAUDIERE CASSÉ

Donneur d'ordre : M. B ZOUAD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 04/12
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DE L'ÉVACUATION CHAUDIERE
CONSTAT : FUITE AU NIVEAU DU RACCORD 32/40
FOURNITURE ET POSE DE POLYMAX SUR LE RACCORD 32/40
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 04/12/24 a 14H03 M. B ZOUAD

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBS102-Répar.fuite s/évac.Eu	(hors col.)	1	93,02
				93,02
		TOTAL H.T.		93,02
		T.V.A. a 10,00%		9,30
		TOTAL T.T.C.En EURO		102,32

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.